

[COMMTXT] La codification

Par **Maguinv**, le **03/10/2017** à **11:17**

Hello tout le monde !

Je viens vers vous parce que je galere un petit peu sur un des exercices de mon premier TD (ca commence bien).

Alors je dois faire un commentaire sur un texte qui est en fait simplement une phrase. C'est la définition du code civil donné par Portalis :

" C'est un corps de lois destinés à diriger et à fixer les relations de sociabilité, de famille et d'intérêt qu'ont entre eux des hommes qui appartiennent à la meme cité."

Je trouve pas vraiment de plans, les seuls que j'ai trouvé sont :

I- Un code dirigeants les relations en société et II- Un corps de loi fixant/ réglant ces relations
Ou

I- Les types de relations entre les hommes dans une société et II- La nécessite de lois pour établir ces relations.

Mais je suis pas vraiment convaincu par ces plans. Si vous pouvez me dire ce que vous en pensez ou m'amener sur d'autres pistes! Merci.